APPEL À CANDIDATURES
6ème édition
RESIDENCE D'ARTISTE AU CENTRE D'ART DE VENISSIEUX
AVRIL-MAI 2023

1/ CONTEXTE

Historique de la ville

De « Véniciès » - son nom au Moyen-Age - jusqu'à Vénissieux, l'histoire de la ville, qui remonte à l'âge du bronze, est essentiellement agricole jusqu'à la fin du XIXème siècle.

La période de la première guerre mondiale et de l'après-guerre a vu se développer une très forte industrialisation de la rive gauche du Rhône : à Vénissieux particulièrement avec l'installation de 23 hectares dédiés à la production des véhicules Berliet et la venue de nombreux migrants appelés à travailler dans les usines. La population croît rapidement et les premières cités ouvrières sont construites. La concentration des usines et de l'habitat sur un même territoire et le partage de mêmes activités favorisent la cohésion sociale de cette population ouvrière. La Maison du Peuple, qui abrite aujourd'hui entre autres le Théâtre et le Centre d'art Madeleine-Lambert, est inaugurée en 1935.

La seconde guerre mondiale marque la Ville par de nombreuses destructions et bombardements, des actes de sabotage et de résistance jusqu'à la libération de la Ville le 2 septembre 1944.

Entre 44 et 47 la reconstruction s'accompagne d'une importante restructuration urbaine. La population croît et le chantier de la construction de la ZUP des Minguettes s'ouvre sur 220 hectares en 1963. En septembre 1981 puis durant l'été 1983, des incidents se déroulent dans plusieurs quartiers de France (dont Les Minguettes), donnant les premiers signes des limites et dérives des quartiers de banlieue. Ces événements sont à l'origine de la Marche pour l'égalité et contre le racisme.

En 1991, le métro relie Vénissieux à l'hyper-centre de la Métropole. Les années 2000 sont marquées par l'arrivée du tramway, qui relie le plateau des Minguettes au reste de la ville et de l'agglomération lyonnaise.

Vénissieux compte 66 000 habitants en 2020, c'est la 3e ville la plus peuplée de la Métropole de Lyon (après Lyon et Villeurbanne) et la 6e ville la plus peuplée de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La démographie est en hausse constante d'environ 1 000 habitants par an depuis 2008. La population est à près de 50 % composée d'ouvriers ou d'employés, et près de 25% de sa population a moins de 15 ans.

Vénissieux est une ville qui revendique une assise populaire de son exécutif municipal. Michèle Picard est l'actuel Maire de la Ville, depuis 2009.

Les arts plastiques à Vénissieux :

La ville de Vénissieux, à travers son Centre d'art, porte une action diversifiée dans le domaine de l'art contemporain :

- Quatre expositions temporaires par an avec des artistes reconnus au plan national ou international. Ces expositions sont complétées par une programmation culturelle (conférences, projections, rencontres avec des artistes).

- Les ateliers de pratiques artistiques amateurs Henri Matisse, animés par des artistes enseignants s'adressent à tous les âges et comptent plus de 240 adhérents à l'année. 14 ateliers pour les enfants de 6 à 11 ans, 1 atelier jeunes de 11 à 16 ans et 7 ateliers adultes, équipés pour la céramique, la sérigraphie, le dessin, la peinture, la sculpture et la gravure.

- Depuis les années 1970 la Ville constitue, conserve et diffuse une collection municipale d'art moderne et contemporain, qui comprend à ce jour près de 700 œuvres, dont une quarantaine est répartie dans l'espace public : fruit de plusieurs décennies de commandes publiques.

- Des actions de médiation sont menées par une équipe artistique professionnelle, au Centre d'art et sur l'ensemble du territoire, dans les établissements scolaires et lors d'évènements ponctuels.

2/ LA RESIDENCE

Cette résidence d'artiste plasticien, créée en 2015, s'inscrit dans les activités du Centre d'art de Vénissieux : en s'appuyant sur les ressources et le réseau de la structure et d'autres services municipaux, selon les projets.

Cette résidence est dite « de territoire » et s'articule entre deux interactions artiste/territoire :

- La prise en compte du contexte de la ville de Vénissieux par le résident, qui pourra y trouver matière à développer un travail plastique spécifique.
- La présence d'un artiste et son implication sur des temps de rencontres avec les habitants, participatifs et liés au travail produit sur place.

L'artiste sera accompagné par les équipes du Centre d'art de Vénissieux, avec leur connaissance du territoire, leur expertise dans le montage de projets et la production d'œuvres et une médiation adaptée. Après les résidences de Bruce Clarke en 2015, Chourouk Hriech en 2016, Claire Georgina Daudin en 2018, Amélie Berrodier en 2019 et Mathilde Caylou en 2021-22, le présent appel à candidature a pour objet la résidence qui se tiendra au printemps 2023, sur deux mois en avril et en mai.

Dans le cadre du label Cité Éducative qui vise à amplifier et structurer la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et jeunes du quartier des Minguettes, une action spécifique devra être menée au cours de la résidence avec une école élémentaire et / ou un collège du secteur sur 4 à 5 demi-journées (15h d'interventions maximum). Selon le projet artistique, des actions ponctuelles pourront être mises en place avec certains ateliers de pratiques artistiques menés à l'année par le Centre d'art (Ateliers Henri-Matisse).

La forme et les productions attendues au cours de la résidence ne sont pas rigides mais ouvertes, en fonction des pratiques des artistes, de leur projet et de la co-construction de la résidence avec les équipes, les partenaires et les publics associés.

- Toutes les formes de création sont envisageables et la diversité des mediums, des techniques et des sensibilités artistiques est bienvenue.

- L'intervention dans l'espace public est possible et encouragée, dans le contexte de cette résidence qui se veut proche de la vie quotidienne et reliée avec les habitants. Toute proposition sera étudiée.

- La durée de la résidence est fixée à deux mois, en avril-mai 2023 (dates d'arrivée et de départ à préciser ensemble).

3/ PROFIL DES ARTISTES CANDIDATS

Ce projet s'adresse aux artistes plasticiens déjà engagés dans une démarche professionnelle.
L'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESSA, ou être salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

4/ POUR CANDIDATER

Les candidats devront fournir :

- Un curriculum vitae (obligatoire).
- Un dossier de présentation du travail artistique avec des visuels (obligatoire).
- Une courte note d'intention (obligatoire), présentant la démarche de l'artiste pour cette résidence. Cette note n'est pas un projet élaboré, et ne doit pas dépasser 2 000 signes espaces compris.
- Tout document jugé intéressant en vue de compléter le dossier de candidature, à l'exception d'œuvres originales.

5/ SÉLECTION DU CANDIDAT

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Dossier artistique
- Expérience du candidat
- Qualité et originalité de la démarche
- Rapport entre la démarche et le territoire
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel

6/ COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection des dossiers sera constitué d'élus, du directeur et de la coordinatrice pédagogique du Centre d'art, de la Directrice des Affaires Culturelles et d'une ou plusieurs

personnalités extérieures qualifiées dans le domaine des arts plastiques et de la médiation.

7/ CALENDRIER

→ fin juin : diffusion de l'appel à candidatures
→ lundi 12 septembre à midi : clôture de l'appel
→ fin septembre / début octobre : jury départageant les dossiers reçus
→ avril-mai 2023 : résidence d'artiste (2 mois)
→ mai 2023 : RDV de restitution (à préciser en fonction du projet réalisé par l'artiste)

8/ CONDITIONS D'ACCUEIL

Logement, espaces de travail et défraiement des trajets :

L'artiste bénéficiera d'un logement mis à disposition par la Ville pour les résidents : un appartement T4 équipé et au calme, proche des commerces et des transports en commun (tram, bus et métro) avec un parking gratuit à proximité.

Suivant le projet à mettre en place et en fonction de la période de résidence, le Centre d'art Madeleine-Lambert, avec la salle d'exposition, la documentation et le matériel et atelier technique attenant, peuvent être mis à disposition de l'artiste.
La collection municipale d'art moderne et contemporain peut aussi être convoquée par l'artiste (pour étude, diffusion ou exposition qui s'inscrirait dans le projet mis en place).

Les trajets du résident entre son domicile et Vénissieux feront l'objet d'un défraiement, sur présentation des justificatifs et dans la limite d'un total de 800 €.

Rémunération et aide à la production :

Une aide à la production comprise entre 1 500 € et 2 000 € est proposée, en fonction du projet.
La rémunération du résident sera de 1 500 €.

Frais à la charge du résident :
- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements en transports en commun durant la résidence, etc.)
- Les frais liés à des achats d'investissement (achats d'outils autres que ceux mis à sa disposition).

Contrat :

La résidence fera l'objet d'un contrat entre l'artiste et la ville de Vénissieux.
Ce contrat reprendra les obligations des deux parties et fixera notamment :

- Les dates précises de la résidence (de début avril à fin mai 2023)
- Le(s) temps d'interventions et d'ateliers menés par le résident auprès des publics
- Le projet, les publics et les partenaires impliqués
- Les autres temps forts prévus (rencontres, restitution, etc.)

- Les modalités de communication autour de la résidence
- Le montant définitif du financement de la production, en regard du projet proposé

9/ CONTACT ET ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidatures doivent être parvenues au Centre d'art Madeleine-Lambert
avant le 12 septembre 2022 à midi, heure de Paris.

L'envoi par mail est obligatoire : artsplastiques@ville-venissieux.fr
Les pièces jointes volumineuses peuvent être envoyées à part,
en mentionnant cet envoi séparé dans votre mail de candidature.

Les candidatures hors délais, mal adressées ou incomplètes, ainsi que les envois postaux,
ne seront pas étudiés.

Renseignements auprès de l'équipe du Centre d'art :
04 72 21 44 98 / artsplastiques@ville-venissieux.fr
Attention : nos bureaux seront fermés du 1er au 17 août 2022.